



COMMUNIQUE DE PRESSE

A la suite de la convocation du Corps Electoral par le Président de la République le **07 février 2018**, à l'effet de procéder à l'élection des Sénateurs, le Secrétaire Général du Comité Central du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais invite les militants du Parti, candidats à l'investiture du RDPC pour ladite élection, à déposer leurs dossiers de candidature aux sièges des Délégations Permanentes Régionales du Comité Central du RDPC, **le mardi, 13 février 2018, au plus tard à 18 heures.**

Lesdits dossiers seront constitués conformément aux dispositions de la loi électorale et en vertu des prescriptions des Textes de Base du Parti.

La Circulaire du **Président National** relative aux opérations d'investiture sera publiée dans une édition spéciale du **Journal L'Action** à paraître le **vendredi 9 février 2018.**

En outre, les Chefs des Délégations Permanentes Régionales du Comité Central, accompagnés des Chargés de Mission, sont conviés à une importante réunion qui se tiendra le dimanche **11 février 2018 à 10 heures précises** au siège du Parti, sis au lac municipal à Yaoundé.

Yaoundé, le 08 février 2018

Le Secrétaire Général du Comité Central,


Jean NKUETE